

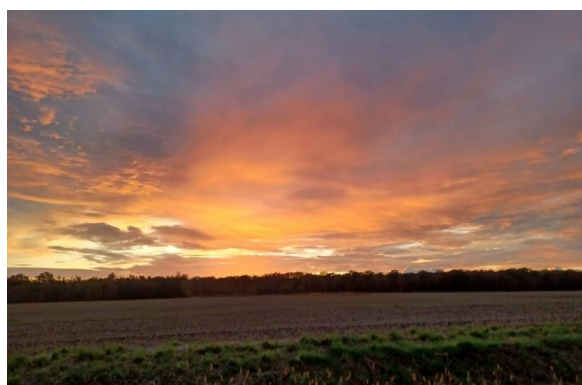
2024

BULLETIN MUNICIPAL

de CHAMPAGNEY n°23



***Bois des « Charmes Secs » la mare à
proximité du parcours de santé***



Coucher de soleil depuis Nilieu



Vue aérienne de Champagney



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, 2024 se termine.

De graves problèmes partout dans le monde. L'infame Poutine continue de tuer, sacrifie la jeunesse russe, plus de 500 000 hommes et combien en Ukraine ? Guerre qui dure, vrai cauchemar pour les populations. En verront-elles la fin prochainement ?

Une certaine liberté commence à arriver en Syrie, le tyran sanguinaire a pris la fuite. Souhaitons leurs de meilleurs conditions de vie.

En France, la situation devient catastrophique. Nos grands élus pensent plus à leurs bonnes places qu'aux difficultés grandissantes du peuple semble t-il ? La dette de 3 300 milliards est irremboursable avec 60 milliards d'intérêts par an.

Le déficit annuel se creuse de plus en plus pénalisant notre économie, notre agriculture souffre aussi: difficile de comprendre les nouvelles normes européennes qui compliquent fortement la vie de nos producteurs. 2025 leur sera-t-elle bénéfique ?

Champagney a subi aussi la mauvaise météo retardant l'élaboration de notre parcours de santé. J'espère que la nouvelle année sera plus propice à l'avancement des travaux.

Grâce à la bonne santé financière de notre commune, nous aurons plusieurs chantiers à mener de front : Mur vers l'ancienne mairie/école, l'atelier communal, la continuité de l'effacement des réseaux secs, la réfection de la rue du Ruisseau, la réparation du pont de la rue Basse,

Le remplacement de la conduite d'eau qui alimente la petite fontaine, la pose de volets à l'ancienne cure, l'extension du lotissement des Corvées, l'aménagement de la rue Principale avec un renforcement de la sécurité et la restauration des pavés de la grande fontaine.

Concernant le projet éolien, l'avenir semble s'éclaircir, une réponse nous sera communiquée au cours du 1er semestre.

Le recensement des habitants aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Mme Coralie MARCHAND sera notre agent recenseur, réservez lui un bon accueil.

Les 47 aînés de la commune ont reçu leur colis de Noël et les enfants jusqu'à 11 ans leur carte cadeau.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à 15h00 dans la salle de la mairie.

Les deux conseils se joignent à moi pour vous souhaiter à tous, une année 2025 de bonne santé et d'espoir.

Je remercie tous les bénévoles pour le travail accompli dans la commune pour leur dévouement, leur disponibilité et Olivier qui a élaboré ce bulletin .

Le maire, Pierre VERNE



Sommaire

Page 1 Couverture

Page 2 Le mot du Maire

Page 3 Le mot du maire

Page 4 Le conseil municipal

Page 5 Les travaux

Page 6 Les travaux

Page 7 Les travaux

Page 8 Infos diverses

Page 9 Infos / Recensement

Page 10 Notre forêt

Page 11 Notre forêt

Page 12 Incivilités

Page 13 Incivilités / Sictom

Page 14 Compte rendus

Page 15 Compte rendus

Page 16 Compte rendus

Page 17 Etat Civil

Page 18 Noël / Boite à lettres

Page 19 Bienvenue / Fibre

Page 20 Numéros utiles



Le maire: Pierre VERNE

Les adjoints:

1er Adjoint: Martial PIOT

2ème Adjoint: Noël BARBIER

3ème Adjoint: Olivier PARIS

Les Conseillers (ères):

Pascal AUVERNOIS

Claude JOSSERAND

Gilles BURE

Stéphanie LEROY

Patrick EMERY

Bénédicte VERNE

Et le Conseil Participatif.

Service administratif: Laetitia LANCE et Coralie MARCHAND

Service technique: Benjamin DUMANCHIN et Cloé ATHIAS

Les Travaux en 2024



16 Janvier: Pascal et Olivier remplacent la porte d'entrée d'une des salles de l'ancienne cure.



12 Mars: Pascal et Olivier fixent des panneaux de signalisations dans la commune puis Pascal répare une soudure sur une gouttière de la mairie.



13 Mai: Pierre et Olivier livrent une douzaine de buses en ciment à la Tuilerie pour la réalisation de ponts.



17 Juin: Stéphane DUREY refait un pont sur le chemin d'accès aux lagunes.



25 Juin : L'entreprise Montholier commence les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable qui relie Champagny à la Tuilerie .

Plus d'infos sur www.champagneymairie.com





***1er Juillet / 15 Août ! . . .
6 semaines de travail pour
Pascal et Olivier pour réno-
ver entièrement les toi-
lettes de la Place du Paqué
avec alimentation en eau
et électricité . Joëlle et Noël
ont peints les murs puis
Pierre, Claude, Jean-Pierre,
Gilles et Noël ont étendus
le concassé.***



***23 juillet: Joëlle, Ginette et Noël nettoient les pavés devant la grande
fontaine...***

***... Claude et Gilles nettoient le bas-
sin de la grande fontaine.***



***Juillet à Décembre : L'employé communal
rénovent les volets de la mairie .***

02 Août / 25 Septembre: L'entreprise BELLENEY commence la 1ère tranche du chantier du parcours de santé. Rognage des souches, décaissement du circuit et des zones pour les agrès, évacuations de l'eau de pluie, pose d'un géotextile et mise en place du concassé.



8 et 9 Août: Pascal et Olivier installent une dizaine de spots à led dans l'église pour améliorer l'éclairage vers l'autel.



13 août: Sylvain et Pierre nettoient les pavés à l'aide d'un nettoyeur haute pression.



1er Octobre: Pose de 2 cavernes supplémentaires au cimetière.



Divers travaux à la Tuilerie, sécurisation du carrefour (rd112/ rue de la forêt), pose de bouches à incendie, et rénovation de la chaussée avec un bicouche .



Infos Diverses

6 Janvier: Cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil Municipal dans la salle de la mairie.



6 Juillet: Crue du Nacey.



29 juillet: Nettoyage des abords de l'abri bus par Joëlle.



10 Août: Pascal, Pierre et Olivier enlèvent un pommier sec, dans le jardin de l'ancienne cure.

12 Août: Pascal nettoie les pavés devant la mairie.



20 Août: Concert de l'Orchestre Français des Jeunes dans l'église de Champagney qui a rassemblé une centaine de personnes.



Petits soucis au niveau de notre clocher !

Les cadrans n'indiquent pas la même heure et le moteur de la cloche de l'Angélus est en panne.



4 Novembre: Pascal, Pierre et Olivier réparent la bouche à incendie au chemin du Pré de la Vigne.



11 Novembre: Cérémonie devant le monuments aux morts. Une cinquantaine de personnes présentes .



Dès le 16 Janvier 2025, Mme MARCHAND Coralie, notre agent recenseur passera voir les habitants de la commune pour effectuer le recensement. Fin prévue pour le 15 Février 2025



Si vous pensez être absent sur la période de recensement prévu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, merci de prévenir la mairie et/ou l'agent recenseur.

Le recensement doit s'effectuer en ligne prioritairement.

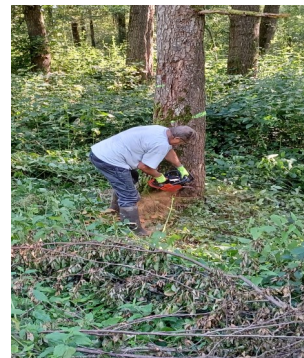
En cas de difficultés, un conseiller numérique sera présent en mairie pour vous assister et mettre à disposition du matériel les vendredi 24 janvier 2025 de 13h30 à 15h30 et mardi 4 février 2025 de 9h à 11h . Prévoir 30 mn de saisie.

Pour obtenir les formulaires papier, merci de prendre rdv avec l'agent recenseur en appelant la mairie.



Notre Forêt

25 Juin: Pascal, Pierre, Claude et Olivier suppriment des arbres dangereux le long de la rue de Nilieu.



2 Août: Après un début d'année très pluvieux, E.D.E. abat les arbres pour permettre le début des travaux du parcours de santé.



18 et 19 Septembre: Stéphane DUREY rebouche un fossé avec des drains dans les parcelles 42 et 44.



Et il réalise plusieurs ponts pour accéder aux parcelles 45,46,47 et 48.

Un bi couche a été fait sur le chemin d'accès des parcelles 45,46 et 47 par Montholier.



En 2024 les ventes de grumes des parcelles 15,38,41 et 49 ont été réalisées pour une valeur de 56 790 €. Les chênes et hêtres ont été vendus abattus.

Avec une année très humide, aucune plantation n'a pu être faite.

Pour les coupes d'améliorations, celles-ci se trouvent dans des plantations d'un certain diamètre avec une récolte de grumes possible.

Pour les coupes d'ensemencement, le taillis est supprimé pour favoriser la pousse des glands sous les chênes.



Concernant l'affouage, 14 inscriptions pour l'exploitation des parcelles 15 / 41 et le solde de la 43.

Je vous souhaite bon courage à tous. Soyez prudent et portez vos équipements de sécurité.

Ventes de grumes



Parcelle 49



Parcelles 38 et 41



ATTENTION ! Aux personnes peu respectueuses de la nature qui laissent leurs déchets en forêt....

Noël BARBIER



STOP !
AUX INCIVILITÉS



Dans le village ...

... ou en forêt



Plus d'infos sur www.champagneymairie.com



Eclairage public: Vous apercevez un lampadaire en panne, merci de prévenir la mairie qui en informera l'entreprise de maintenance.



En cas de bacs pleins, merci de prévenir le SYDOM ou le SICTOM.



SYDOM DU JURA

350 rue René Maire
39000 - Lons-le-Saunier

03 84 47 44 41

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER PAR E-MAIL OU PAR TÉLÉPHONE :

Du lundi au vendredi : 8h00/12h00 - 13h00/17h00

Tél : 03 84 82 56 19 E-mail: contact@sictomdole.fr

22 allée du bois, 39100 Brevans

..... ou joindre la mairie de Champagney.

Conseil Municipal 01 2024 du 9 février 2024

et 02 2024 du 15 mars 2024

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.
Absent excusé : Bénédicte VERNE avec pouvoir à Pascal AUVERNOIS

Secrétaire de séance : Stéphanie LEROY

Ouverture de séance 20h00

APPROBATION DU P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 23 NOVEMBRE 2023 : voté à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET COMMUNAL ET FORET

Le Maire est sorti de la pièce. Le reste du C.M. accepte le budget communal 2023.

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
PRINCIPAL	354 501.60	-200 758.44	153 743.16
FORET	136 570.52	-49 128.43	87 442.09

voté à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 : voté à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET COMMUNAL ET FORET : voté à l'unanimité

REPRISE DE CONCESSIONS PERPETUELLES

Le maire expose au conseil municipal la reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la reprise des neuf concessions et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à la reprise des concessions.

REGLEMENT INTERNE DE LA SALLE DE REUNIONS

Les tarifs pour les habitants de la commune restent inchangés et pour les extérieurs à la commune de Champagny sont de 100 € pour une 1/2 journée, 170 € pour une journée, 220 € pour deux jours et la caution est de 1 000 €. Une réservation doit se faire au heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

ATELIER COMMUNAL : DEMANDE DE SUBVENTION

Le maire rappelle que la commune ne dispose pas d'atelier communal ni d'un lieu de stockage pour les matériaux et le petit matériel et que les véhicules communaux sont garés sur un terrain privé en extérieur. Le maire propose la construction d'un atelier communal. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de construction d'un atelier communal, sollicite l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à 30% et sollicite la C.A. du Grand Dole au titre du fonds de concours à 35 %.

RENOUVELLEMENT CONVENTION INFORMATIQUE AVEC S.I.D.E.C.

Le maire présente au conseil municipal la convention de mise à disposition au service informatique du SIDEIC. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver cette convention.

DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE POUR RESEAUX PLUVIALES

Considérant la nécessité de désigner un maître d'œuvre pour la réalisation des études techniques et la direction des travaux sur les réseaux d'Eaux Pluviales et bordures voirie. Le maire propose de retenir le SIDEIC. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le SIDEIC pour des travaux en 2025.

QUESTIONS DIVERSES

- Volets ancienne Cure : le dossier est supprimé, il n'était pas éligible à la subvention.
- Parcs éoliens : des négociations sont en cours sur le bail emphytéotique.
- CRAPA (parcours de santé) : les travaux vont démarrer au printemps.
- Lotissement quartier des Corvées : en attente de l'I.N.R.A.P. (archéologie)
- Habitat partagé seniors : le dossier est à l'étude
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : une réunion publique est prévue fin mars

Clôture de séance : 22h00

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Ouverture de séance 20h00

P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 09 FEVRIER 2024
Voté à l'unanimité.

VOTE DES TAXES LOCALES 2024

Taxe habitation : 15 %. Taxe sur foncier bâti : 42 %. Taxe sur foncier non bâti : 35 %. Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024

- Fonctionnement : dépenses = 457 560 € et recettes = 490 463 €.
 - Investissement : dépenses = 555 235 € et recettes = 555 235 €.
- Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF FORET 2024

- Fonctionnement : dépenses = 137 646 € et recettes = 143 078 €.
 - Investissement : dépenses = 60 129 € et recettes = 60 129 €.
- Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2024

- Fonctionnement : dépenses = 345 460 € et recettes = 345 460 €.
 - Investissement : dépenses = 340 460 € et recettes = 340 460 €.
- Voté à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS 2024

- Serre vivante : 50 €
 - ADNR : 1 000 €
 - Ass. Lieut. Louveterie : 150 €
 - Ass. Foot. Moisseey : 50 €
 - Centre Léon Berard : 300 €
- Voté à l'unanimité.
- Souvenir français : 80 €
 - Ukraine : 500 €
 - Ecole des métiers de Dijon : 200 €
 - Ass. Rugby Auxonne : 200 €

S.I.A.E.R. 2024 (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL)
Cotisation au syndicat 3 798,87 €. Voté à l'unanimité.

PARTICIPATION FORMATION PROFESSIONNELLE

Plafond horaire : 26 € et plafond par action de formation : 1 430 €. Voté à l'unanimité.

RETRAIT DE L'AFFOUAGE DES PARCELLES 38 ET 49

Le responsable de la forêt informe le CM qu'il y a de moins en moins d'affouagistes. Le CM décide de soustraire les parcelles 38 et 49 de la part réservée aux affouagistes et de mettre celles-ci en vente aux exploitants forestiers professionnels. Voté à l'unanimité.

CRAPA (PARCOURS DE SANTE)

Demande financement à Jeunesse et Sport à hauteur de 20 403,80 €. Voté à l'unanimité.

INFORMATIONS

Le syndicat des eaux a attribué un marché pour le renouvellement du réseau d'eau entre Champagny et La Tuillerie à hauteur de 156 484 €. Ces travaux se réaliseront fin 2024.

Clôture de séance : 22h10

Conseil Municipal 03 2024 du 6 septembre 2024
et 04 2024 du 11 octobre 2024

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSE-
RAND, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.

Excusés : Mme Stéphanie LEROY (pouvoir à Gilles BURÉ), Mme Bénédicte VERNE (pouvoir à
Pascal AUVERNOIS)

Secrétaire de séance : M Pascal AUVERNOIS

Ouverture de séance 20h00

P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 15 MARS 2024

Voté à l'unanimité.

ACHAT PARCELLE ZD 251

En vue d'agrandir le patrimoine routier de la commune, le CM décide d'acheter la parcelle
cadastrée ZD n° 251, de 90ca, pour un montant de 90 €.

DECISION MODIFICATIVE N° 01 BUDGET PRINCIPAL

Le maire propose de passer 10 300,00 € du compte 2315 du chapitre 23 afin de permettre les
écritures de solde de l'opération des travaux d'eaux pluviales bordures voirie (Affaire SIDEC) +
construction d'un atelier communal. Voté à l'unanimité.

TAXE D'AFFOUAGES 2024-2025

Le délégué de la forêt propose au conseil municipal d'attribuer aux affouagistes les houppliers des
parcelles : 15, 41, de fixer à 4 € le prix du stère de bois de chauffage, l'acompte sera de 50 % du
bois demandé, de fixer à 25€ le stère du bois façonné. Le CM valide le règlement d'affouage pour
l'hiver 2024-2025. Voté à l'unanimité.

**DROIT DE PREFERENCE SUR LES PROPRIETES CADASTREES EN NATURE DE
BOIS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'exercer le droit de préférence en application
des dispositions de l'article L. 331-24 du Code forestier ; sur tout le territoire. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Choix des agrès pour le parcours de santé : après les explications de Pascal AUVERNOIS, le
CM suit sa proposition et décide d'acheter un agrès supplémentaire pour le coin pêche.
- Voirie : l'entreprise prévoit les travaux de goudronnage sur les rues de l'Abergement et des
Convées qui seront réalisés dans quelques jours.
- Extension lotissement des Convées : l'I.N.R.A.P. a fait ses sondages la semaine 36, il semblerait
qu'il n'y a pas eu d'objet trouvé.

INFORMATION

- Suite du projet éolien : il semblerait que nous ayons de nouveaux éléments fin septembre début
octobre.

Clôture de séance : 21h18

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSE-
RAND, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE
Absents : Patrick EMERY, Stéphanie LEROY
Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

Ouverture de séance : 20h00

P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 06 SEPTEMBRE 2024

Adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°02 DU BUDGET COMMUNAL

Afin de permettre le paiement des premières factures du parcours de santé (C.R.A.P.A.), il est
nécessaire de passer du compte 21 au compte 23 la somme de 45 000 €. Adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET FORET

Afin de permettre de payer les travaux de voirie en forêt, il est nécessaire de prendre 5 000 € dans
le suréquilibré du budget pour le mettre en compte 011 « charges à caractères général ». Adopté à
l'unanimité.

ASSIETTE, DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNEE 2025

Le maire rappelle au conseil municipal les objectifs de gestion forestière. L'ONF invite le CM à
délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2025. A savoir : les parcelles 21aj, 24r, 57p, 58p,
61aj et des chablis. Le CM autorise la vente simple de chablis, de produits de faible valeur et la
délivrance à la commune pour l'affouage (parcelles 24, 57, 58). Adopté à l'unanimité.

SYDOM : RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport annuel 2023 est à disposition de tous aux heures d'ouverture de la mairie.

TRAVAUX ROUTIERS 2025

- Adhésion de la commune au groupement de commandes avec le S.I.E. de Montmirey-le-
Château concernant : la restauration de la canalisation d'eau pluviale du 35 au 50 rue Principale, la
pose d'une canalisation d'eau potable et l'aménagement de l'accotement.
 - Validation de l'avant-projet définitif et demande de subventions concernant les dits travaux
ainsi que les travaux pour la sécurité routière sur la rue principale.
 - Validation du plan de financement prévisionnelles de ces travaux qui s'élève à 125 000 € HT
(31 % à la charge de la commune).
- Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Parcours de santé : il y a eu beaucoup de retard sur ce projet à cause des conditions
météorologiques. Date de fin prévisionnelle : fin juin 2025.
- Projet atelier communal : suite aux demandes du C.A.U.E. (conseil d'architecture,
d'urbanisme et de l'environnement), qui s'avèrent difficiles à résoudre, le CM propose de construire
un appentis contre le bâtiment situé au 24 rue Principale.

Clôture de séance : 20h45

Conseil Municipal 05 2024 du 30 octobre 2024
et 06 2024 du 13 décembre 2024

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE
Absent : Patrick EMERY
Excusée : Stéphanie LEROY procurator à Gilles BURÉ
Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

Ouverture de séance 20h00

P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 11 OCTOBRE 2024
Adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°03 DU BUDGET COMMUNAL

Afin de permettre le paiement des travaux pour les rues L'Abergement et Corvées, il est nécessaire de passer du compte 21 au compte 011 la somme de 20 000 euros.
Adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°04 DU BUDGET COMMUNAL

Afin de permettre le paiement des premières factures pour l'atelier communal, il est nécessaire de passer du compte 21 au compte 23 la somme de 4 000 euros.
Adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°02 DU BUDGET FORET

Afin de permettre de payer les travaux de voirie en forêt, il est nécessaire de passer du compte 21 au compte 011 la somme de 5 000 euros.
Adopté à l'unanimité.

PRESENTATION RELATIVE AU SERVICE ASSAINISSEMENT DU CA DU GRAND DOLE

Le maire présente le rapport d'activité du service d'assainissement et fait remarquer qu'il n'y a pas d'augmentation de la cotisation sur l'abonnement, mais les m² passent de 1.83 € à 2.04 €. L'année 2023 qui sera facturée dans quelques semaines.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire présente une liste non-exhaustive des travaux qui pourraient être réalisés en 2025. Des devis sont en cours de réalisation.

Clôture de séance : 20h30

Présents à 20h00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE
Absente excusée : Stéphanie LEROY
Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

Ouverture de séance 20h00

P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 30 OCTOBRE 2024
Adopté à l'unanimité.

OUVERTURE DE CREDITS

Ouverture du quart de crédit sur 2024 en investissement pour 2025 à hauteur de 20 000 €. Adopté à l'unanimité.

CREATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Temps partiel de 16 heures par semaine pour un poste de secrétaire de mairie.
Adopté à l'unanimité.

CREATION D'EMPLOI POUR AGENT RECENSEUR

Champagney est recensée en 2025. L'INSEE propose un contrat pour un agent contractuel de droit public. Mme Coralie MARCHAND a accepté ce poste du 16 janvier au 15 février 2025.
Adopté à l'unanimité.

VALIDATION AVANT-PROJET AMENDE DE POLICE POUR RD 112

Suite à la demande du département, le maire propose de rajouter la ligne « d'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette affaire ». Adopté à l'unanimité.

LONGUEUR DE VOIRIE

Suite à l'augmentation de la voirie communale, le CM accepte le nouveau tableau de voirie qui sera valable à partir de 2026 pour l'attribution de la DGF.
Adopté à l'unanimité.

AVENANT SIEDEC POUR RD 112

Suite aux travaux engagés sur l'accollement de la RD 112 dans le village concernant l'eau pluviale et la sécurité routière, le SIEDEC propose une convention pour la maîtrise d'ouvrage de 6 731,50 €. Adopté à l'unanimité.

ASSIETTE D'EVOLUTION DES COUPES POUR 2025

Suite à la demande de l'ONF de justifier l'exploitation de la parcelle n° 24 au lieu de la n° 28, le CM explique ce changement par rapport au projet éolien.
Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- La parcelle de pré ZX10 sera louée à M Fabien DJUTARTRE par bail rural
- Les 2 baux pour la parcelle ZS10SP seront modifiés par avenants
- Continuité du contrat de M DUMANCHIN, ouvrier communal
- Les plans pour l'atelier communal sont examinés par le service de l'urbanisme du Grand Dole
- Budget communal : le maire va commencer la préparation de celui-ci avec un endettement en baisse à 400 € par habitant sur 10 ans
- Parcours santé : les agrès seront livrés en janvier 2025 et installés au printemps 2025

Clôture de séance : 21h05



ROSA Gabriel 21/02/2024

KAIHA Rose Kuhane Ta'U Hia Aya 25/02/2024

COUCHY Ceyijah Jahiyan Henry Jean 24/03/2024

MICHALAK LAMPECINADO Eléna 12/05/2024

RABUT DUMANCHIN Ely Marie-Jeanne 16/05/2024

WOISSELIN MOREAUX Mathieu 03/08/2024

THEROUIN Léwen Philippe André 15/11/2024



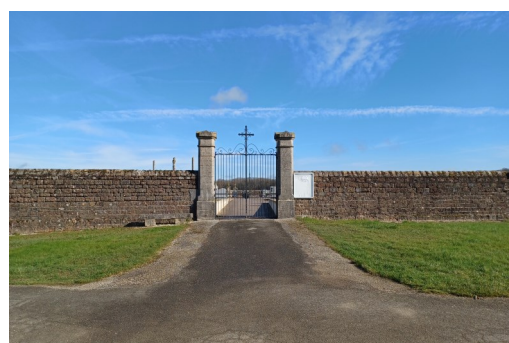
***FOUCAULT Adrien Patrice et VEZZOLI Aurélia Violette Françoise
19/10/2024***

Denise GAUTHIER née GUYOT 14 février 2024 95 ans

Marie VEURIOT née SAGET 23 avril 2024 94 ans



***A la demande du Grand Dole, la
numérisation du cimetière a été
réalisé par notre secrétariat de
mairie et Olivier.***





La crèche de Noël faite dans l'église par Joëlle, Patricia et Noël.

Merci à tous les bénévoles qui ont décoré les rues du village et aux habitants pour la décoration de leur maison.



Une carte cadeau d'une valeur de 15€ pour les enfants âgés jusqu'à 11 ans est disponible en mairie. (à venir chercher)



Cette année, distribution de 47 colis pour nos aînés âgés de 70 ans et plus.



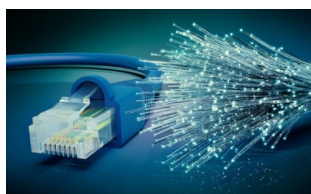
Pour faciliter la distribution de votre courrier ou éviter la perte d'un colis, veuillez indiquer vos noms, prénoms et n° de rue, sur votre boîte aux lettres.





Et merci de passez en mairie pour vos faire connaitre.

La fibre



Cable Ethernet

Résultat du test de débit

Le 20/12/2024 à 06h10



Download
514 Mb/s

Upload
496 Mb/s

Ping
19 ms

Résultat du test de débit

Le 20/12/2024 à 06h13



Download
47 Mb/s

Upload
49 Mb/s

Ping
22 ms

Le débit internet est meilleur avec un câble.

Wifi

En wifi, le débit est divisé par 10

La Grande Fontaine , tableau réalisé par J P RESSY.



Exposé actuellement à la mairie de CHAMPAGNEY

Numéros Utiles



15 Urgences médicales (ou Samu)	17 Police ou Gendarmerie	18 Pompiers	114 Personnes sourdes ou malentendantes	115 Urgences sociales (ou Samu social)
112 Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder au Samu, à la Police et aux Pompiers)				
116 000 Enfants disparus	119 Enfance maltraitée	191 Sauvetage dans les airs	196 Sauvetage en mer	197 Alerte attentat, alerte enlèvement

Gendarmerie de Moissesey 03 84 70 20 35

Gendarmerie de Orchamps 03 84 71 30 42

Syndicat des eaux 03 84 70 34 38

